

L'info-Fassett

Septembre 2021



Invitation à une rencontre d'information avec un agronome, un hydrogéologue et un évaluateur agréé sur la venue d'une ferme porcine

Mercredi 22 septembre

De 19h00 à 21h30

À la salle communautaire

Cette rencontre a comme objectif d'offrir la chance aux citoyens de venir poser des questions à des experts au sujet du projet de la porcherie à Fassett. Marie-Ève Tremblay (agronome), Gaëlle Carrier (hydrologue) et Stéphane Roy (évaluateur agréé) seront présents pour répondre à vos interrogations. Ce sera une bonne occasion d'approfondir nos connaissances avec la présence de ces professionnels. En raison de la capacité maximale de la salle due à la situation sanitaire, si vous désirez assister à cette rencontre, téléphonez à la municipalité au 819-423-6943 pour réserver votre place. Cindy ou Chantal s'assureront de s'occuper de votre réservation.

Au plaisir de vous rencontrer mercredi prochain.

Le conseil municipal

Annulation de la fête de la famille

L'édition 2021 de la fête de la famille n'aura pas lieu. L'arrivée du passeport vaccinal est venue chambouler l'organisation de l'événement, et ce, même si la venue du passeport était déjà annoncée.

Nous comprenons la déception de plusieurs résidents qui auraient souhaité retrouver cette tradition qui existe depuis quelques années déjà. Par contre, on peut se dire: ce n'est que partie remise!

Taux de vaccination dans notre municipalité

En date du 15 septembre, le bilan de la vaccination à Fassett est le suivant :

	1 dose	2 doses
Pourcentage de résidents vaccinés	76.2%	71.5%

La vaccination à des effets positifs. Pensons aux gens plus vulnérables et au personnel soignant.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité FASSETT

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, CHANTAL LAROCHE, présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 20 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire			
Lundi	De 10H00 à 12H00		De 13H30 à 15H30
Mardi	De 10H00 à 12H00		De 13H30 à 15H30
Mercredi	De 10H00 à 12H00		De 13H30 à 15H30
Jeudi	De 10H00 à 12H00		De 13H30 à 15H30

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible ;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous:
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 OCTOBRE 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : CINDY TURPIN

6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) :
CINDY TURPIN

7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse 19, RUE GENDRON Téléphone 819-423-6943

Adjointe ou adjoint

Adresse 19, RUE GENDRON Téléphone 819-423-6943

Signature

Donné à FASSETT le 16 SEPTEMBRE 2021

CHANTAL LAROCHE

Présidente ou président d'élection

Pour nous joindre: 19, rue Gendron Fassett (QC) J0V 1H0

Tél. : 819-423-6943 - Fax : 819-423-5388 MUNICIPALITÉ DE FASSETT www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com